Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

AGRÉMENT
POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE OU LE CONSEIL À L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Références :

- Vu les articles L254-1, L.254-2, R254-15 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment ses articles 38 et 39 ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 05 février 2024 portant délégation de signature à Monsieur Björn DESMET, Directeur régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France ;
- Vu l'arrêté du 18 septembre 2024 portant délégation de signature de Monsieur Björn DESMET, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt pour la région Hauts-de-France ; à M. Nicolas MALLOIRE, adjoint du Service Régional de l'Alimentation Hauts-de-France.

L'entreprise : ARMENTIERES PAYSAGES ET AVENIR

Adresse : **8 IMPASSE DU CRACHET - 59193 ERQUINGHEM-LYS**

SIREN : **440 080 448**

Est agréé sous le **numéro : NC00335 pour** effectuer ses activités :

- **d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service, hors traitement de semence.**

Pour l'établissement ci-dessous :

Établissement	*CP*	*Commune*	*SIRET*
ARMENTIERES PAYSAGES ET AVENIR	**59193**	**ERQUINGHEM-LYS**	**440 080 448 000 28**

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à Amiens, le 18 novembre 2025

Pour le Préfet et par délégation,
L'adjoint du Service Régional de l'Alimentation,
Nicolas MALLOIRE

DRAAF HAUTS-DE-FRANCE– Service Régional de l'Alimentation – 53 rue de la Vallée – 80000 AMIENS
Téléphone : 03.22.33.55.97 – Mail : sral.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr